



Visa concours-étudiant et demande de titre de séjour

Par HRamzi

Bonjour;

Actuellement je suis en France avec un visa « concours-étudiant » malheureusement, j'ai pas réussi au concours de formation continue diplômante d'ingénieur dans une école des mines à cause de ma malpréparation pour les examens car la date pour cette session a été changée. Avant tout je suis un technicien supérieur en génie civil j'ai 35 ans et j'ai une expérience professionnelle en Tunisie et en Qatar. Ainsi que je suis en cours de création mon projet unité de fabrication de sac ciment avec une convention de vente avec le ministère de l'industrie et avec la cimenterie. J'ai eu besoin de faire des études en management mais j'ai choisi le concours d'ingénieur et le problème que j'avais un échec en ce dernier, en parallèle j'ai eu une pré-inscription dans une formation de management.

Ma question porte sur les procédures administratives possibles qui me permettent de rester en France ? Le mieux est-il de faire une demande de titre de séjour étudiant sachant que j'ai un visa court séjour de type CESEDA R313-3 1°

Un grand merci par avance